

## Lettre Internet du SNUipp-FSU 66

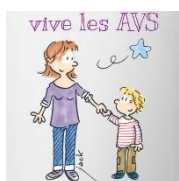
du Samedi 5 décembre 2020

Spéciale AESH



**Mon adhésion 2020/2021, je m'en occupe maintenant !  
J'adhère au SNUipp-FSU [ICI](#)**

**Je suis auxiliaire de vie scolaire, je suis accompagnant d'élèves en situation de handicap.**



Des questions, des demandes ?

Nous sommes là pour vous aider, alors surtout n'hésitez pas à nous contacter :

[snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr) 04 68 50 78 44

### **Guide pratique du SNUipp-FSU**

Vous trouverez ci-dessous le guide pratique édité par le SNUipp-FSU avec toutes les informations sur les contrats, missions, temps de travail, formation, rémunération, absences, congés, etc... :

A lire [ICI](#)

A lire également, l'article de notre site national « Je suis auxiliaire de vie scolaire » :

A lire [ICI](#)

### **Annonces de revalorisation : rien pour les AESH ! Une véritable honte !**

Le Ministre de l'Éducation Nationale a annoncé des mesures de revalorisation salariale des enseignants pour 2021. Celles-ci écartent 69% des enseignants et enseignantes ainsi que les AESH.

Lire les détails [ICI](#)

Le SNUipp-FSU et la FSU, avec d'autres fédérations syndicales de l'Éducation indiquent, dans un courrier commun au ministre, qu'alors même que le handicap est « une priorité du quinquennat », ces personnels pourtant « acteurs primordiaux de l'école inclusive » ne voient toujours rien venir. Ce métier « majoritairement exercé par des femmes » rappellent les signataires, exige « des mesures salariales urgentes » et une véritable « reconnaissance statutaire ».

Le courrier : [ICI](#)

**Suis-je considéré comme « personnel vulnérable » ? Quels sont mes droits ?**

La circulaire faisant suite à l'ordonnance du conseil d'Etat est parue : c'est la circulaire du 10 novembre 2020. Elle modifie la gestion des situations des personnels.

**Est-ce que je fais partie des personnels dits « vulnérables » ? Quels sont mes droits ? Quelles démarches ?**

à lire [ICI](#)

Si vous rencontrez des difficultés liées (ou pas) à la situation de crise actuelle, n'hésitez pas à nous contacter au plus vite !

### **Et quelques infos plus générales:**

**COMMUNIQUE DE PRESSE UNITAIRE : Exigeons la revalorisation et un autre budget pour l'Éducation - toutes et tous en grève le 26 janvier 2021 !**

***Mobilisons-nous pour nos salaires, pour nos conditions de travail, pour les postes : exigeons la revalorisation et un autre budget pour l'Éducation !***

Ce sont les termes choisis par les organisations syndicales **FSU, CGT, FO, SUD éducation, SNCL** pour annoncer une **journée de grève le mardi 26 janvier** pour exiger des créations de postes, une autre politique éducative, le dégel de la valeur du point d'indice couplé à des mesures significatives de revalorisation des salaires et des carrières dans l'éducation.

Lire le communiqué dans son intégralité [ici](#).

A lire aussi, l'article sur le site Internet du SNUipp-FSU : [\*\*Revalo et équipement : le compte n'y est donc pas\*\*](#)

**Des contractuels enseignants pour les écoles de notre département !**

***Pour la première fois dans notre département, des profs d'écoles contractuels vont être recrutés pour faire classe à des élèves !***

Le jeudi 26 novembre, le SNUipp-FSU 66 s'était adressé au DASEN 66 pour lui demander d'ajourner les séances de formation continue des enseignants, notamment les plans maths et français ([\*\*lire le courrier ici\*\*](#)).

Cette demande avait plusieurs objectifs : protéger les enseignants d'une propagation du COVID en évitant le brassage, reporter dans le temps ces « constellations » notamment lorsque la situation sanitaire le permettra, permettre à chaque collègue de s'exprimer auprès de sa hiérarchie sur la pertinence de maintenir un tel dispositif dans le contexte actuel.

Le DASEN vient de nous répondre qu'il a fait le choix de reprendre la formation continue ... et de **recruter des personnels contractuels pour assurer les remplacements !**

Cette réponse, dictée par le Ministère, est encore une fois la preuve d'une hiérarchie complètement coupée des acteurs de terrain et surtout de sa réalité. Dans sa réponse, le DASEN indique vouloir recruter « des contractuels titulaires de qualifications MEEF (M1 ou M2) n'ayant pas été admis au CRPE ».

La loi de transformation de la Fonction Publique, contre laquelle le SNUipp-FSU avait appelé à la mobilisation en 2019, est donc bien à l'œuvre : certains élèves des P.O vont avoir, pour la première fois, un maître ou une maîtresse non titulaire du concours, non formé.e, rémunéré.e au lance-pierre.

De plus, nous apprenons que le nombre de postes à pourvoir aux concours de recrutement de professeur·es des écoles (CRPE) est en forte baisse: 9 890 postes pour 2021 contre 11 415 postes en 2020.

Le SNUipp-FSU a écrit dès juillet au Ministre afin de lui demander de garantir que les rectorats aient recours à la liste complémentaire à hauteur des besoins et de les abonder en réunissant à nouveau les jurys du concours.

Face à cette crise de recrutement qui s'installe dans la durée, le SNUipp-FSU revendique des pré-recrutements dès la L1, avec une rémunération des étudiant-es pré-recruté-es leur permettant de se consacrer entièrement à leurs études et une amélioration des conditions de formation, de rémunération et d'exercice du métier.

### **Un Grenelle en forme de mascarade : la FSU claque la porte !**

*Alors que la période est très compliquée en raison notamment de la crise sanitaire, ce n'est certainement pas du côté des discussions ficelées du « Grenelle » de l'éducation qu'il faudra attendre des réponses aux problèmes de l'école.*

Quel est le point commun entre un rugbyman, une policière, un DRH d'un groupe privé, un psychiatre des armées ou encore une professeure de sciences des gestions ? Et bien ils sont tous allés à l'école... Et cela leur confère une certaine autorité qui leur permet de mener des ateliers du soi-disant « grenelle » de l'éducation qui a démarré au mois d'octobre et qui devrait se poursuivre jusqu'en février, sur la revalorisation des enseignants, leur formation ou la pédagogie de l'éducation civique...

**La FSU, première fédération syndicale de l'Éducation et ses syndicats dont le SNUipp ont décidé de quitter les salles.** Il n'était clairement plus possible de laisser croire que les personnels étaient ainsi représentés dans une telle mascarade de consultation.

[Lire l'article en cliquant ici](#)

### **Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !**

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 7 militants, collègues enseignant.es dans le département, déchargé.es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils l'ont sur le temps de classe mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué.es par l'administration, répondre aux multiples mails, participer à des réunions, informer, renseigner, siéger dans les différentes instances, ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ses militants mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué.es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

**Je me syndique ICI**

Mail : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr) SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : [@snuipp66](https://twitter.com/snuipp66) Facebook

TEL : 04.68.50.78.44

***Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquiez ?](#)***

**5 élu(e)s sur 7 à la CAPD**

